

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 110 (1984)
Heft: 10

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A nos lecteurs

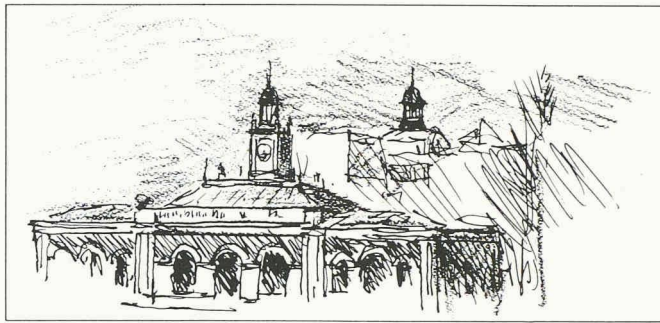
IAS n° 6 du 15 mars 1984 —

Erratum

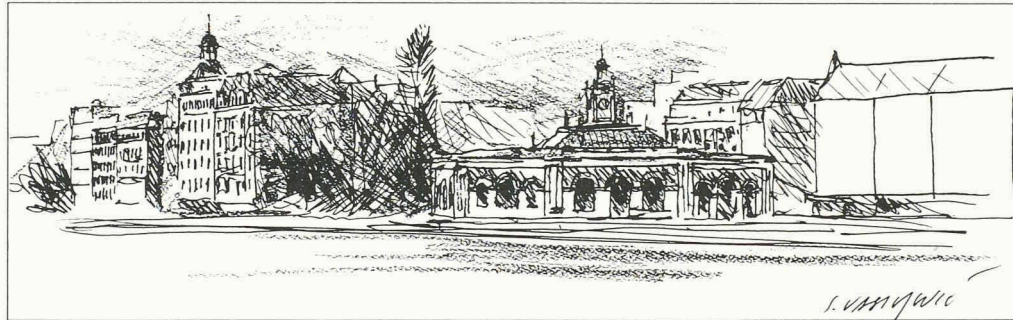
A la suite d'une confusion de documents, la figure 3 illustrant cet article n'est pas celle prévue par l'auteur. Nous reproduisons ci-contre les dessins que M. Vasiljević désirait voir accompagner son texte en tant que figure 3. Nous prions lecteurs et auteur de bien vouloir excuser cette erreur.

Rédaction

Les villes ont des priorités autres que d'être d'abord des monuments historiques



Rappel de la Tour de l'Île sur le pont de la Machine.



Nécrologie

† Jean Prouvé, constructeur 1901-1984

Récemment, est décédé Jean Prouvé, dont on mesure encore mal l'apport que nous lui devons aussi bien au plan de l'architecture que de l'ingénierie. Nous savions Jean Prouvé gravement malade, ce qui nous a fait différer une visite à laquelle il nous avait conviés.

Dans notre numéro 19/1983, nous avions eu la possibilité de vous présenter le dernier ouvrage qui lui a été consacré. Nous reviendrons ultérieurement dans ces pages pour relater, sur la base de témoignages de confrères qui ont eu le privilège de pouvoir travailler à ses côtés, quel était l'homme dont l'ensemble des créateurs du bâtiment déparent aujourd'hui la perte.

François Neyroud, architecte SIA

Bibliographie

Les assemblages dans les structures en béton

par M. Kavyrchine. — Un vol. 14,5 × 21,5 cm, 112 pages, Editions Eyrolles, Paris, 1984. Prix broché : FF 130. —

La bonne tenue des structures en béton armé dépend de la bonne exécution et de la bonne conception des assemblages, c'est-à-dire des liaisons entre poutres, poteaux, murs, planchers.

Il est donc indispensable de compléter les exposés sur le calcul des pièces prismatiques (sous moment fléchissant, effort normal, effort tranchant) par la présenta-

tion de la constitution et du projet des assemblages.

L'auteur commence par classer les différents assemblages en fonction de leurs propriétés, de la nature des éléments à réunir (ossatures à poutres et poteaux ou murs et dalles) du mode de réalisation (avec ou sans remplissage au béton ou au mortier).

Il expose ensuite le fonctionnement des assemblages et la manière d'introduire leur comportement dans les calculs de dimensionnement.

Les liaisons entre éléments préfabriqués reçoivent une attention particulière, ainsi que l'étude des jonctions dans des structures coulées en place.

Des spécifications réglementaires, des résultats d'études expérimentales sont utilisés pour proposer des méthodes de calcul. C'est ainsi que l'auteur présente le comportement particulier des assemblages entre panneaux préfabriqués.

Bien que cet ouvrage concerne essentiellement le bâtiment, une présentation rapide est faite des assemblages dans les travaux publics. Une bibliographie permet de se référer à des documents justificatifs.

Sommaire

Définition et classification des assemblages. Nature des surfaces de liaison. Assemblages entre éléments linéaires : ossatures coulées en place, dispositions constructives, ossatures à éléments prismatiques préfabriqués. Assemblages entre voiles minces coulés en place, assemblages entre grands panneaux préfabriqués, assemblages verticaux et horizontaux, lois de comportement et résistance ; assemblages fléchis entre dalles préfabriquées. Liaison entre éléments préfabriqués et béton coulé en place.

Le Nouveau Pohlmann, manuel technique du froid

1 vol. 18 × 24 cm, 642 pages, Pyc Edition, Paris, 1983.

Une refonte du fameux livre de référence dans lequel chaque frigoriste trouvera la plupart des réponses aux questions qu'il se pose quotidiennement dans la conception, le calcul, l'installation et les applications des matériels frigorifiques, de leurs caractéristiques, de leur emploi et de leurs particularités.

Carnet des concours

Les «Prés-de-Vidy», Lausanne

Concours de projets sur invitation Résultats

La Ville de Lausanne a organisé, au printemps 1983, un concours de projets sur invitation pour la construction de logements pour jeunes sur une parcelle comprise dans le périmètre formé par l'autoroute Lausanne-Genève, le chemin du Bois-de-Vaux et la zone villas du chemin des Sablons. Le concours était ouvert aux architectes suivants :

- Atelier Cube
- Alin Decoppet
- Patrick Mestelan et Bernard Gachet
- Jean-Philippe Poletti
- Marc Würrin

tous établis à Lausanne.

Le jury, présidé par M. Jacques Lienhard, conseiller municipal, était composé de MM. B. Martin, chef du Service des gérances de la Ville ; D. Maurer, ADIL ; F. Vuillomenet, arch., chef du Service d'urbanisme ; B. Bolli, arch. adjoint à la Ville ; R. Luscher, arch. SIA ; F. Boschetti, arch. SIA ; suppléants : G. Poncet,

Les spécialistes français et francophones du froid et de façon plus générale tous ceux dont la profession, de près ou de loin, touche aux industries du froid, y trouveront de très nombreuses données, des calculs théoriques souvent illustrés d'exemples, mais aussi des renseignements pratiques très précis : caractéristiques techniques, masses, encombrements de très nombreux appareillages, matériels et composants des installations frigorifiques tirés des catalogues de constructeurs. Un gros effort a été fait afin de citer le plus grand nombre possible de constructeurs français et européens.

On notera que l'ensemble des normes, réglementation, etc., contenues dans le *Nouveau Pohlmann* ont été intégralement adaptées aux dispositions en vigueur en France.

Pour ceux qui ont connu et « pratiqué » le Pohlmann il y a vingt ans et plus, signalons que ce *Nouveau Pohlmann* mérite réellement son nom compte tenu du remaniement total de l'ouvrage et qu'il est beaucoup plus complet, actuel, précis que ne l'a jamais été l'ancien.

Sommaire : 1. Systèmes d'unités et comparaisons. — 2. Données météorologiques. — 3. Données pondérales et volumétriques. — 4. Mécanique des fluides. — 5. Thermodynamique. — 6. Installations frigorifiques à absorption. — 7. Installations frigorifiques à compression. — 8. Fabrication de la glace. — 9. Refroidissement des liquides. — 10. Refroidissement d'ambiance. — 11. Congélation rapide. — 12. Conditionnement d'air. — 13. Isolation et construction. — 14. Entrepôts frigorifiques. — 15. Transports frigorifiques. — 16. Congrès, associations, revues, bibliographie.

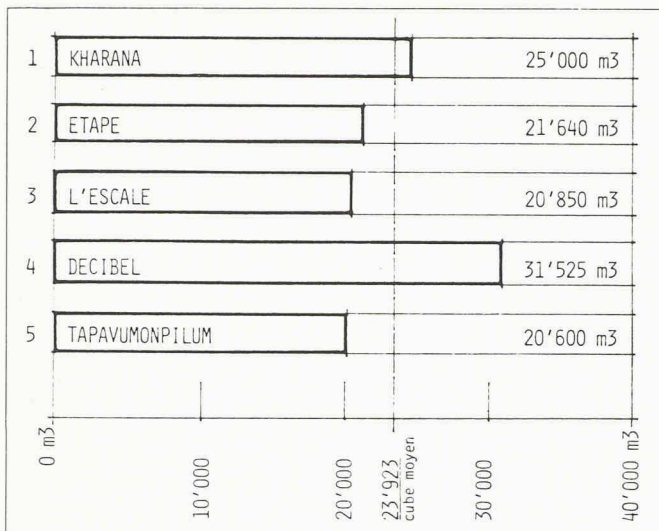
arch. SIA ; H. Jaton, président de la Société de développement du Sud-Ouest ; fonctionnaire comme experts : MM. J.-L. Truan, arch. SIA ; S. Salvisberg, professeur à l'Ecole hôtelière.

Les cinq projets furent rendus le 14 septembre 1983. Une analyse préliminaire, qui fut exécutée du 15 au 26 septembre 1983, démontra que tous les projets étaient recevables. Nous donnons ci-dessous un tableau schématique comparatif des cubes SIA vérifiés :

Le jury a classé ainsi les projets :
1^{er} prix (Fr. 9000.—) Atelier Cube.
2^e prix (Fr. 4000.—) J.-Ph. Poletti.
3^e prix (Fr. 3500.—) P. Mestelan et B. Gachet.
Achat (Fr. 1500.—) A. Decoppet.
De plus, chaque concurrent recevait un montant fixe de Fr. 2000.—.

Commentaires

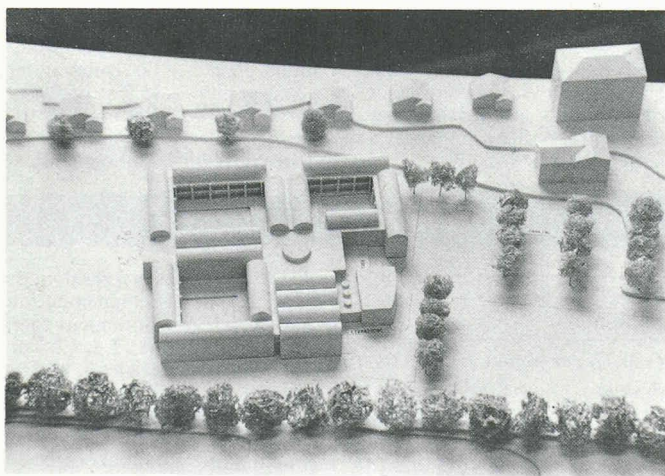
Il s'agissait, selon toute probabilité, d'un « petit » concours, qui ne devait pas être de nature à bouleverser l'environnement architectural de la banlieue lausannoise ! Et pourtant... nous nous trou-



vons ici devant l'un des meilleurs concours sur le thème du logement que nous ayons vu ces dernières années ! Sur un terrain difficile, situé en plein site archéologique, à proximité de l'autoroute, les architectes ont trouvé là une occasion de démontrer qu'eux seuls peuvent donner une réponse acceptable aux problèmes posés, malgré les énormes contraintes imposées. Aux restrictions «physiques» s'ajoutent encore des impératifs de réalisation par étapes, l'obligation — pour des raisons de gestion et de surveillance — de prévoir l'accès à l'ensemble des bâtiments par une entrée/sortie unique et la volonté

très marquée de l'organisateur de lier la qualité architecturale à une très grande économie de moyens. Voilà, nous semble-t-il, la démonstration manifeste que l'on peut obtenir un résultat en tous points remarquable, lorsque le concours est bien préparé, bien organisé, que l'on s'adresse à des bureaux connaissant bien le problème posé, que l'on s'entoure d'un jury compétent et qu'on laisse un temps normal aux architectes pour l'étude : puisse le concours des Prés-de-Vidy être suivi de nombreux autres du même type !

François Neyroud, arch. SIA.

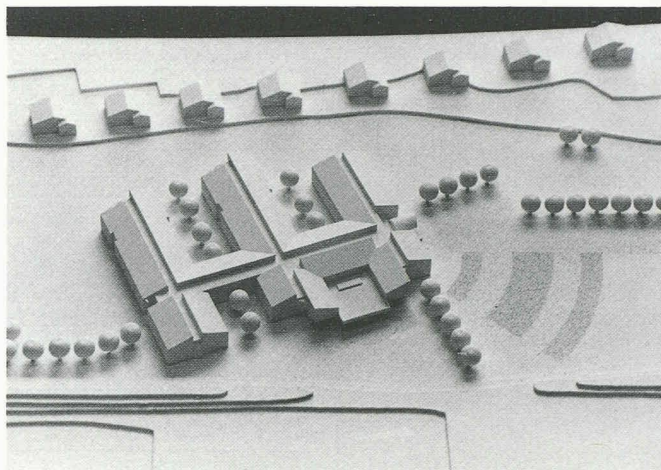


1^{er} prix.

Commentaires du jury
1^{er} prix (Atelier Cube)

Parti très compact et organisation stricte mais créatrice d'espaces différenciés ouverts et fermés, communs et individuels. L'angle « cassé » au sud-est crée la rupture nécessaire à l'aménagement de l'entrée, des services et du logement du gérant. Le projet révèle de bons rapports de voisinage, une grande économie de terrain et la valorisation du site par la création d'un vrai lieu. L'organisation générale, et plus particulièrement le fractionnement par types de logements, est très claire et favorise une utilisation partielle saisonnière. La proposition des étapes de construction est intéressante.

Cependant, les séquences définies exigeront une bonne coordination lors de la réalisation. La zone d'accueil est bien conçue et agréablement dimensionnée ; en revanche, les couloirs de circulation intérieurs paraissent sous-dimensionnés. Il est relevé la bonne accessibilité de la salle polyvalente et la juste répartition des locaux de service. La forme carrée des chambres est intéressante par la souplesse d'aménagement qu'elle permet. La prise en compte des principales exigences fonctionnelles et économiques du programme fait de ce projet un tout cohérent et bien maîtrisé jusqu'à la forme inattendue de la toiture. Le cube SIA est le plus petit des projets.

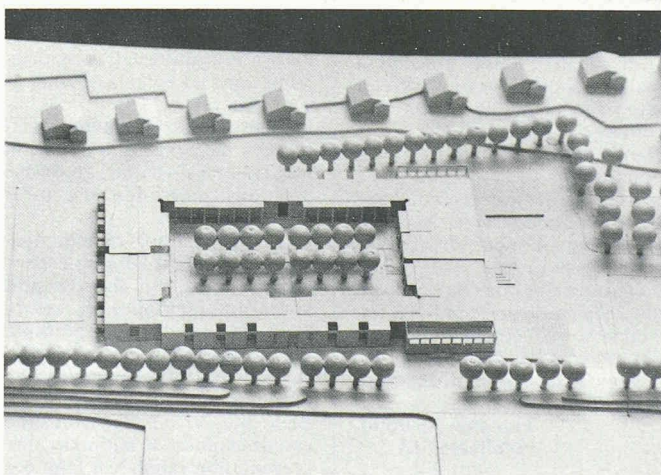


2^e prix.

2^e prix (J.-Ph. Poletti)

Parti en «double peigne» dont l'axe principal est orienté de manière aléatoire. Le choix d'une forme typologique empruntée à certaines constructions scolaires est possible. Toutefois, les dispositifs de terminaison de l'axe ne sont pas suffisamment forts pour fixer le projet dans le site. Le jury reconnaît la préoccupation de l'auteur pour le traitement des toitures. Les espaces résiduels extérieurs relèvent plus du souci de l'éclairage des locaux que d'une recherche de participation de ces espaces à l'ensemble. De prime abord, le projet séduit par sa simplicité, sa compacité et sa

fonctionnalité ; cependant, les relations réfectoire — salle polyvalente — services ne sont pas satisfaisantes, soit pour des raisons de différences de niveaux ou d'interdépendance fonctionnelle. Le jury regrette l'absence de qualités spatiales, notamment dans des relations souhaitables entre niveaux et dans la partie du hall — réfectoire. L'orientation de quelques studios et dortoirs sur la toiture du réfectoire est problématique. La surveillance de l'ensemble du complexe n'est pas résolue. La disposition des percements selon des soucis d'esthétique entraîne des difficultés dans l'utilisation des cellules d'habitation. Le cube SIA est en dessous de la moyenne.



3^e prix.

3^e prix (P. Mestelan et B. Gachet)

Le projet est construit à partir d'un tracé géométrique très rigoureux en se référant à une forme typologique connue. La volonté d'enraciner ce projet à un contexte historique disparu a conduit son auteur à ignorer, en tout cas partiellement, le contexte actuel. Parti volontairement introverti, privilégiant l'espace central intérieur au détriment des zones résiduelles extérieures, sans véritable rapport de voisinage et plus particulièrement du côté de la zone villa. Le jury relève les qualités des règles de composition et d'organi-

sation dans les ailes d'hébergement, qualités que l'on ne trouve pas dans le corps de tête. Le caractère représentatif de la cour, en soi intéressante, ne correspond pas à l'esprit du programme. La notion d'accueil, par son sous-dimensionnement, est ignorée. L'espace du réfectoire et ses prolongements extérieurs sont sans intérêt. La salle polyvalente, sans liaison directe avec le réfectoire, ne peut jouer pleinement son rôle. Ce parti architectural appelle des moyens de mise en œuvre et une exploitation peu économiques. Le cube SIA est légèrement au-dessus de la moyenne.